



Commission du transport en commun

Procès-verbal

N° de la réunion : 36
Date : le mercredi 14 septembre 2022
Heure : 09 h 30
Endroit : Participation par voie électronique

Présents : Allan Hubley, président et conseiller, Jean Cloutier, vice-président et conseiller, Riley Brockington, conseiller, Cathy Curry, conseillère, Glen Gower, conseiller, Theresa Kavanagh, conseillère, Catherine McKenney, conseiller-e, Tim Tierney, conseiller, Michael Olsen, membre, Leah Williams, membre, Sarah Wright-Gilbert, membre

Absent(s): Anthony Carricato, membre

1. Avis et renseignements concernant la réunion à l'intention des participants à la réunion et du public

Les avis et renseignements concernant les réunions sont joints à l'ordre du jour et au procès-verbal, y compris : la disponibilité des services d'interprétation simultanée et des mesures d'accessibilité; les procédures relatives aux réunions à huis clos; les points d'information qui ne font pas l'objet de discussions; les avis de non-responsabilité relativement aux renseignements personnels pour les correspondants et les intervenants; les avis relatifs aux procès-verbaux; les détails sur la participation à distance.

Des formats accessibles et des soutiens à la communication sont offerts sur demande.

La date limite pour s'inscrire par téléphone, en vue de prendre la parole devant le sous-comité, de soumettre des commentaires par écrit ou de faire une présentation visuelle, est le mardi 13 septembre, à 16 h, et la date limite pour s'inscrire par courriel, en vue de prendre la parole devant le sous-comité, est le mercredi 14 septembre, à 8 h 30.

2. Déclarations d'intérêt

Aucune déclaration d'intérêt n'a été présentée.

3. Adoption des procès-verbaux

3.1 Procès-verbal 35 de la CTC – le 15 juin 2022

Adopté

4. Réponses aux demandes de renseignements

4.1 TC 01-22 - Prévisions en matière de fréquentation des transports en commun par les fonctionnaires fédéraux et les étudiants

Avec l'accord de la Commission, ce point fait l'objet d'une brève discussion. Renée Amilcar, directrice générale des Services de transport en commun, répond aux questions de la Commission.

Reçu

5. Présentations

5.1 Mise à jour sur la ligne de la confédération et sur les services d'autobus

À l'échelle de la ville

Renée Amilcar, directrice générale, Services de transport en commun (Services des transports) et Troy Charter, directeur, Services de transport en commun et Opérations du TLR font le point sur la Ligne de la Confédération et le service d'autobus, et répondent aux questions de la Commission. Une copie de leur diaporama est conservée au greffe municipal.

Les membres du personnel ci-dessous répondent également aux questions de la Commission :

- Services des transports : Pat Scrimgeour, directeur, Systèmes-clients et Planification du transport en commun;
- TRA inc. : Daniel Hauber, vice-président

Pendant les discussions, le personnel de la Direction générale des services de transport en commun s'engage à poursuivre la collaboration avec la Direction générale des services sociaux et communautaires pour

ce qui est de la distribution de laissez-passer aux personnes du réseau de refuges qui séjournent dans des motels.

Reçu

5.2 Mise à jour verbale sur les services de Para Transpo

À l'échelle de la ville

Pat Scrimgeour, directeur, Systèmes-clients et Planification du transport en commun (Services des transports), fait le point sur le sujet et répond aux questions de la Commission. Une copie de son diaporama est conservée au greffe municipal.

Kari Glynes Elliott s'adresse à la Commission sur ce point.

Reçu

6. Direction générale des services des finances

6.1 Budget de fonctionnement et des immobilisations 2022 T2 Rapport d'étape du Département de services de transport en commun

ACS2022-FSD-FSP-0012 - À l'échelle de la ville

Wendy Stephanson, cheffe des finances, et Renée Amilcar, directrice générale, Services de transport en commun répondent aux questions de la Commission.

La Direction générale des services des finances indique qu'elle communiquera au Conseil et à la Commission les renseignements sur le montant du financement fédéral alloué pour compenser le déficit d'OC Transpo en 2022 dès qu'ils seront connus.

Au terme des échanges, la Commission PREND ACTE des recommandations du rapport telles quelles.

Recommandation du rapport

Que la Commission du transport en commun prenne connaissance du rapport d'étape du 2 trimestre de l'année 2022.

Reçu

7. Bureau du greffier municipal

7.1 Rapport de situation – demandes de renseignement et motions de la Commission du transport en commun pour la période se terminant le 26 août 2022

ACS2022-OCC-GEN-0024 - À l'échelle de la ville

Recommandation du rapport

Que la Commission du transport en commun prenne connaissance de ce rapport.

Reçu

8. Points à huis clos

Il n'y a aucun point à huis clos.

9. Avis de motions (pour examen lors d'une réunion subséquente)

Il n'y a aucun avis de motion.

10. Demandes de renseignements

10.1 TC 02-22 - La station Hurdman

Soumise par le conseiller R. Brockington :

La station Hurdman fait-elle l'objet de plans d'amélioration?

Prévoit-on profiter de l'ouverture de l'Étape 2 du TLR pour améliorer cette station?

Depuis l'ouverture du TLR il y a trois ans, les usagers ont signalé des problèmes concernant cette station, tels que :

- l'aspect inesthétique des échafaudages du couloir menant aux abribus;
- le manque de bancs aux arrêts d'autobus;
- le manque de zones couvertes pour attendre l'autobus;
- la distance entre la station de TLR et le dernier arrêt d'autobus à l'extrême ouest de la station.

À la station Hurdman, le puits de l'escalier faisant face au nord est exposé aux éléments.

OC Transpo compte-t-il investir des fonds d'immobilisations pour fermer ce côté de la station afin de protéger les usagers qui montent les escaliers de la neige, de la glace, de la pluie et des autres conditions météorologiques désagréables?

11. Autres questions

À la fin de la réunion, le président remercie les membres et le personnel pour leurs contributions à la Commission du transport en commun pendant ce mandat du Conseil, ainsi que les usagers du transport en commun.

12. Levée de la séance

La séance est levée à 11 h 56.

Coordonnateur du comité

Président